

Vivre à

Quetigny

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2016 N°190

Education

Une rentrée bien préparée p.11



Chauffage urbain
De nouvelles baisses attendues p.5



Événement
Grand marché bio le 24 septembre p.6



Tranquillité publique
Le Contrat Local de Sécurité est signé p.8



N° 190



au quotidien

4 Hommage à Edgar Pisani, mise en place d'un éco-pâturage sur les bassins de rétention, chauffage urbain : vers de nouvelles baisses du coût du chauffage, Senior : le Salon Atout'Age revient le 14 octobre.



actualités

6 **Marché bio** : à vos paniers le 24 septembre !

7 **Agenda21** : des actions à amplifier

8 **Des actions concrètes, réalistes et efficaces pour la tranquillité publique**

10 **Joli succès de la Fête de l'enfance**

11 **Une rentrée scolaire sereine**

12 **Sandrine Mutin**, nouvelle adjointe à l'action culturelle



dans les quartiers

13 **La Ville investit 260 000 euros dans les écoles**



associations

14 **Taverne « Hearthstone »** : nouveau lieu de rencontre du jeu

culture

15 **Tribu Festival** : l'Angola par la voix de Bonga



ville pratique

16 **Tribune libre**

17 **Les permanences de Château Services**

18 **Les infos pratiques** : les élus à votre écoute, Tranquillité publique : ayez le réflexe du

17, Elections 2017 : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

« **Vivre à Quetigny-Magazine** »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : ICO Dijon

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 3^e trimestre 2016

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr **Vivre à quetigny**



« Pari tenu ! »



260 000€ c'est la somme consacrée par la Ville aux travaux de rénovation et d'équipement des différentes écoles de Quetigny pendant l'été.

Si une part importante de cet investissement est dédiée au chantier de rénovation de la maternelle des Aiguisons, la plupart des autres écoles ont, elles-aussi, bénéficié de travaux d'amélioration et d'équipements en informatique pour faciliter le quotidien des élèves et des équipes éducatives.

La 1^{ère} phase du chantier de la maternelle des Aiguisons était un véritable défi du fait de la complexité des travaux et du planning très serré à respecter. Le pari a été tenu et il faut souligner le sérieux des entreprises retenues ainsi que le suivi omniprésent de la part des services municipaux.

A Quetigny, conformément à nos engagements, **l'éducation est plus que jamais au cœur de nos priorités** car elle est un facteur essentiel de l'égalité des chances pour tous.

Cet été a aussi permis de **redonner une seconde jeunesse à deux salles emblématiques de Quetigny** très utilisées par les associations : la salle Nelson-Mandela et la salle Fontaine-Aux-Jardins.

Exit la moquette sur les murs et les vieux néons, place à des peintures plus lumineuses, de l'éclairage LED et des faux-plafonds qui viendront non seulement améliorer le confort d'utilisation mais aussi générer des économies d'énergie significatives.

Une partie de ces travaux a été réalisée « en régie », c'est-à-dire directement par des agents municipaux. Ainsi, nous faisons confiance à leur savoir-faire, nous renforçons leur polyvalence tout en garantissant une réactivité et un coût maîtrisés pour la Ville.

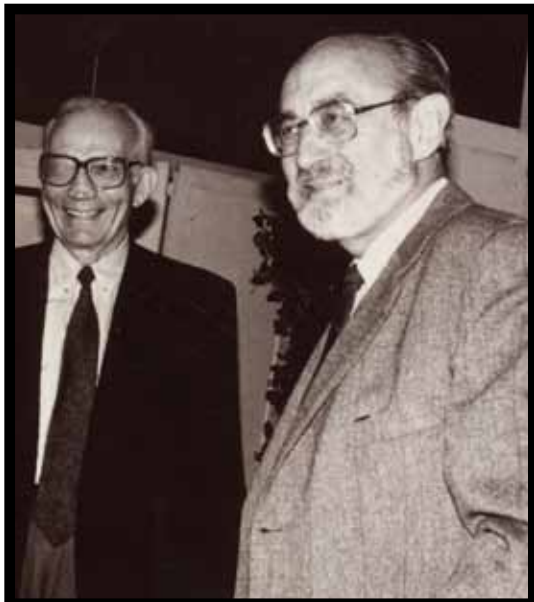
En cette rentrée 2016, **tous les agents et l'équipe municipale sont à pied d'œuvre et mobilisés pour assurer un service public de qualité**, garant du pacte républicain qui nous réunit, nous protège et que nous devons défendre.



Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président du Grand Dijon

Nécrologie

EDGAR PISANI, UN GRAND HOMME NOUS A QUITTES



L'ancien ministre Edgar Pisani est décédé le 20 juin dernier à l'âge de 97 ans. Plusieurs fois ministre, grand résistant et père de la politique agricole commune, cet ami de l'ancien maire Roger-Rémond a marqué de son empreinte le développement de Quetigny dont il avait perçu l'intérêt du projet urbain. Il y a notamment amené l'implantation du complexe agricole et les financements nécessaires à la construction du premier parc de logements sociaux du centre-ville.

Il fut le ministre de l'agriculture des années 60, père des lois d'orientations de 1961-62 et de la politique agricole européenne commune, qui en son temps avait fortement favorisé le développement du monde agricole en France. Il s'est frotté à la question de la gestion du foncier et était le fondateur des SAFER. Toujours intéressé par les questions de l'agriculture, il avait su avec le temps remettre en cause les choix actuels de modèle de développement agricole.

Il avait été le commissaire européen chargé du développement en 1981, puis le ministre qui a su négocier et apaiser les tensions en Nouvelle-Calédonie notamment après le massacre de la grotte d'Ouvéa (1988).

Socialiste depuis 1974, ce proche de Michel Rocard se définissait comme un socialiste réformiste. Son attachement pour Quetigny s'est traduit une dernière fois en signant la préface du livre de l'ancien maire Hervé Vouillot « la ville contre les grands ensembles : l'expérience de Quetigny, d'une ville pionnière aux villes durables ». ✨

Bassins de rétention

MISE EN PLACE D'UN ECO-PATURAGE

Entretenus jusqu'à alors mécaniquement, les bassins de rétentions des eaux pluviales situés à proximité de la Colline et du boulevard de l'Europe bénéficient depuis le 15 juillet d'un dispositif alternatif et écologique avec la mise en place d'un éco-pâturage pour une durée de 4 mois.

Après plusieurs essais positifs au parc de la Combe à la serpent et au fort de la Motte Giron à Dijon, ce programme d'entretien (moutons et chèvres) conduit par la Communauté urbaine est étendu aux bassins de rétention de l'agglomération. Les bénéfices liés à la mise en place d'un éco-pâturage sont nombreux. Outre la réduction des nuisances et des polluants, cette solution alternative favorise la biodiversité, la richesse de la végétation du site et limite la prolifération des plantes envahissantes sans oublier la sensibilisation du public à la nature et au rôle des animaux.

Bien entendu, le troupeau de quatre-vingt bêtes est encadré et surveillé par un berger et son chien. Si l'opération est satisfaisante, elle pourra être étendue à l'ensemble des bassins de rétention de l'agglomération. ✨



Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal.

Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants.

Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (03.80.48.28.30) ou par e-mail : communication@quetigny.fr.

A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny".

VERS DE NOUVELLES BAISSSES DU COÛT DU CHAUFFAGE



Depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle Délégation de Service Public est en vigueur concernant le réseau de chaleur de Quetigny. Dijon Energie est le nouveau délégataire de service public de chauffage urbain à l'échelle de l'agglomération. Anticipée et préparée depuis de long mois, cette opération avait généré des travaux d'interconnexion entre le réseau de Quetigny et celui de Dijon à l'été 2014 : créations d'une liaison hydraulique et d'une sous-station d'interconnexion à la piscine olympique. Des travaux d'adaptation dans les sous-stations à Quetigny ont été engagés depuis.

La Ville a accompagné les copropriétaires.

Pour assurer la réussite de cette mutation importante, la Ville a accompagné les copropriétaires dans leurs démarches en lien avec les opérateurs du projet (Dijon Energie, Grand Dijon). Informations autour du changement de

délégataire de service public, réunions publiques, groupes de travail, formation avec l'association des représentants des copropriétés (réseau de chaleur, contrats de maintenance, rôle du conseiller syndical...) ont été autant d'échanges précieux pour leur permettre d'avoir des clefs de compréhension notamment sur la nouvelle police d'abonnement et les transferts de propriété des sous-stations. Aujourd'hui, les copropriétés sont propriétaires de toutes les installations de chauffage de leur bâtiment, de la sous-station jusqu'à la vanne thermostatique de leur radiateur. Ils ont ainsi une meilleure possibilité de gestion de l'énergie de leur bâtiment.

Les bénéfices de cette nouvelle donne.

Dès 2014, les travaux d'interconnexion au réseau ont eu pour effet de faire bénéficier d'un taux réduit de TVA aux abonnés (baisse de 8% sur la facture annuelle). Autre avantage avec le changement de délégataire au 1^{er} juillet, une nouvelle baisse attendue du coût de la chaleur pour les abonnés Quetignois qui s'explique par un coût de production et d'entretien réparti sur l'ensemble des abonnés de l'agglomération dijonnaise. Sur le plan écologique, 82% de la chaleur envoyée dans les réseaux est d'origine renouvelable avec notamment l'apport de celle de l'usine d'incinération de Dijon. Distribuée principalement dans la très grande majorité de l'habitat collectif Quetignois et dans la moitié environ du patrimoine communal, cette énergie verte contribue à réduire les émissions de CO₂, à lutter contre les gaz à effets de serres et donc contre le changement climatique. ✨

LE SALON ATOUT'AGE REVIENT LE 14 OCTOBRE

Organisé par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec de nombreux partenaires, le salon Atout'âge revient le 14 octobre de 10h à 18h à l'espace Mendès-France. L'occasion de s'informer, d'échanger et de passer un agréable moment.

Rendez-vous annuel dédié aux retraités et à leurs familles, ce salon propose des animations (artistiques, sportives, musicales, dégustations...), des tables rondes, des idées et des conseils pour bien vivre sa retraite. Il réunit en un même lieu les acteurs du bien vieillir qui déclinent différentes thématiques pour répondre à chacun et à chaque projet. Différentes tables rondes feront la part belle aux : « risques liés aux nouvelles technologies » (10h30 – Gendarmerie), à « l'estime de soi et programme prévention santé seniors (11h30 – FAPA), aux « droits de succession » (14h – notaire) à la « téléassistance mutualiste et objets connectés au domicile » (15h - Atome services mutualistes) et aux « vaccinations » (16h – médecin du dispensaire). Par ailleurs, comme chaque année, la Ville participe à la

semaine bleue organisée du 3 au 9 octobre. Différentes animations seront proposées aux plus de 60 ans comme des visites des jardins familiaux avec la projection d'un film sur les ruches et vente de produits, un après-midi jeux récréatifs, un atelier mémoire, une séance de cinéma. Plus d'infos sur quetigny.fr. ✨





Événement de rentrée

Un marché « bio » le 24 septembre

Reprenant le flambeau de quelques associations – Croix-Rouge, Maison Familiale Rurale, Nature et Progrès – la Ville organisera un marché bio de dimension régionale le samedi 24 septembre de 8h30 à 17h, place centrale Roger-Rémond.

Au programme des réjouissances : la vente-dégustation d'une vingtaine de producteurs mais aussi de nombreuses animations festives et de sensibilisation au « bio » local.

Avec la volonté de créer à terme le marché annuel « bio » de l'agglomération, la Ville et ses partenaires (1) met les petits plats dans les grands pour organiser cette première édition. Plusieurs dizaines d'étals seront dédiées aux produits « bio ». Pour Philippe Schmitt, adjoint au Maire délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire : « *Il s'agit d'un marché de qualité avec des producteurs de Bourgogne et de Franche-Comté spécialisés en alimentations mais aussi en cosmétiques « Bio » (voir encadré). On y retrouvera tous les labels associés : AB, Demeter, Nature & Progrès... Nous avons l'ambition de faire de ce rendez-vous annuel une référence sur l'agglomération en offrant au public d'une part la découverte de produits régionaux labellisés « bio » et d'autre part la sensibilisation aux savoir-faire de cette filière à travers de multiples thématiques et animations ».*

Un esprit festif ...

Le marché sera ponctué de nombreuses animations ludiques et culturelles. Des artistes de la Cie « La crise est finie ! » concocteront spectacles de rue et différentes scénettes tout au long de la journée. Une petite ludothèque proposera de multiples jeux aux petits comme aux grands. Deux expositions photographiques de Jocelyn Marques et du club photo du CSC Léo Lagrange permettront au public de découvrir le « Wwoofing » et la biodiversité ordinaire à Quetigny. S'ajouteront une mini ferme, un atelier de fabrication de pain et un espace buvette et restauration ainsi qu'un stand dédié au projet Cœur de ville.

... et des réflexions « bio »

Aux côtés des produits régionaux, de nombreux stands seront consacrés à une meilleure compréhension de la démarche « bio ». Le public pourra ainsi découvrir la filière bio, les filières professionnelles et les structures militantes à travers les exposés de la Maison Familiale Rurale, du CFPPA, du groupement des agriculteurs bio de Bourgogne. Différents stands associatifs tenus par Quetigny Environnement, Veille au grain, groupement des AMAP de Côte-d'Or, Nature et Progrès, faucheurs volontaires d'OGM... contribueront également à la sensibilisation du public. Au cours de cette journée, deux thématiques seront mises en avant avec le « Wwoofing » et la permaculture. Le « Wwoofing » consiste à effectuer des travaux agricoles chez un agriculteur

bio en l'échange du gîte et du couvert. Des jeunes BTS de la MFR de Quetigny feront part de leur expérience en la matière en complément de l'exposition photographique de Jocelyn Marques. La permaculture ou agriculture permanente sera présentée au travers d'un atelier pratique autour de la production d'un jardin près d'Autun.

Bref un ensemble d'animations riches et variées pour la réussite de premier marché bio régional à Quetigny. Venez nombreux ! ✨

(1) - Grand Dijon, Les Jardiniers, Croix-Rouge et Pré vert

Marché bio Quels produits à mettre dans votre panier ?

Les producteurs locaux proposeront :

- ✨ Des légumes
- ✨ Des fruits et jus de fruits
- ✨ De la viande
- ✨ Des laitages
- ✨ Du pain et de la farine
- ✨ Du vin et de la bière
- ✨ Des huiles et condiments
- ✨ Des miels et confitures...

Entrée libre

Un programme d'actions qui monte en puissance

Engagée depuis 2009 dans une démarche de développement durable et labellisée Agenda21 Local France depuis 2013, la Ville amplifie son programme d'actions pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Entretien avec Philippe Schmitt, adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Comment jugez-vous l'implication de la Ville en faveur de l'Agenda21 ?

« Depuis 2009, la Ville a réalisé beaucoup d'efforts en faveur du développement durable. Il y a une réelle volonté de l'équipe municipale de développer des actions et de les inscrire dans la durée. Le fait que la Municipalité fasse le choix de faire porter l'Agenda 21 par un adjoint au Maire n'est pas anodin et illustre sa détermination à aller plus loin dans cette démarche.

Cette sensibilité et cette prise de conscience se sont concrétisées par de nombreux projets : mise en place d'un Agenda21 reposant sur 4 piliers : environnement, social, économie et culture et décliné en 5 axes stratégiques et 114 actions concrètes. Ce dernier a été reconnu Agenda Local France par le Ministère de l'écologie en 2013 et Quetigny s'est inscrite dans le Plan Climat Energie Territorial (PCET) porté par le Grand Dijon. Quetigny engage de nombreuses actions telles que les aides aux rénovations énergétiques, malette économie, la sensibilisation des habitants à leur environnement... Souvent distinguée par le Ministère, notre démarche en faveur du développement

durable est reconnue. Dernier exemple en date, Quetigny a été lauréate des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) avec à la clé une subvention de 125 000€ pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans nos bâtiments publics (électricité et chauffage) ».

Vous préférez la notion de développement soutenable à celle de durable. Pourquoi ?

« Je pense qu'il est préférable de s'inscrire dans un développement soutenable plutôt que durable en référence à ce que notre environnement peut supporter à long terme (épuiement des ressources naturelles, production exponentielle de déchets). Utiliser le terme durable revient à s'interroger sur ce qui doit durer. Or ce n'est certainement pas le modèle de développement que nous entretenons depuis un siècle conduisant à l'émergence de crises sociales, économiques et écologiques.

Aujourd'hui, nous devons nous interroger sur ce que la planète peut supporter et mettre en œuvre les changements pour prendre en compte l'épuisement des ressources, la croissance démographique et la nécessité de réduire notre empreinte écologique ».

Quelles sont les prochaines étapes de l'Agenda21 de Quetigny ?

« Après l'énergie (2014), les déplacements doux et la Fête de tous les vélos (2015), 2016 est l'année de biodiversité à Quetigny. Point d'orgue de cette thématique Agenda 21, l'organisation d'un grand marché bio le 24 septembre, place centrale Roger-Rémond (Voir page 6). En fin d'année, nous viserons auprès du Ministère de l'écologie le renouvellement de notre label Agenda21 Local France pour une durée de 2 ans. D'ici à 2018, nous engagerons une réflexion pour réorienter notre Agenda21 avec de nouveaux axes stratégiques.

Enfin, déjà intégré dans le PCET du Grand Dijon, nous allons travailler avec la Communauté Urbaine au futur Plan Climat Air Energie Territorial qui prendra en compte les pollutions de l'air. En effet, de multiples facteurs à risque affectent notre quotidien : la circulation automobile bien sûr mais beaucoup de travail reste à faire autour des solvants (peintures, colles...) présents dans nos habitats ».



Signature du Contrat Local de Sécurité

Des actions concrètes pour la tranquillité publique

En signant le 14 juin dernier le Contrat Local de Sécurité et de prévention de la délinquance (CLS), la Ville et ses partenaires – Services de l'Etat, Justice, Conseil Départemental... – se mobilisent à travers des actions concrètes, réalistes et efficaces pour prévenir la délinquance des jeunes, les violences faites aux femmes et lutter contre l'insécurité. Analyse de ce nouvel outil par Jean-Marie Vallet, 1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.

Quels sont les objectifs poursuivis par le CLS ?

« Prolongement des 4 piliers d'orientations nationales et faisant suite à un diagnostic du territoire partagé avec les partenaires (1), ce CLS décline 4 axes prioritaires et 20 actions concrètes et réalistes qui seront régulièrement évaluées. Ces priorités relèvent du programme de protection et de prévention de la délinquance des jeunes, de la prévention des violences faites aux femmes ainsi qu'intrafamiliales et d'aide aux victimes, du programme d'actions autour de la sécurité et de la qualité des espaces. Enfin il s'agit de rendre lisibles et visibles les réponses apportées en matière de sécurité par l'ensemble des partenaires.

Bras armé du CLS, le Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) réunit les partenaires

une fois par mois afin d'aborder l'ensemble des problèmes de sécurité et de tranquillité publique observés sur le territoire et y apporter une solution grâce au travail collégial. Entre chaque CLSPD, le coordonnateur recruté par la Ville a en charge de s'assurer que ce qui a été évoqué en réunion trouve une concrétisation sur le terrain ».

Quelles sont les actions concrètes déjà mises en place ?

« Un certain nombre d'actions concrètes et réalistes sont engagées. Des chantiers éducatifs jeunes ont été mis en place. Ils permettent à des garçons et filles de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, sans qualification, de travailler ensemble à la remise en état de halls traversant d'immeubles du parc locatif de Quetigny. Cette démarche vise à

les remobiliser autour d'un projet scolaire ou professionnel en leur redonnant goût au travail (Voir VAQ N°189). Des réunions en pied d'immeubles sont régulièrement organisées donnant l'occasion aux riverains d'engager une réflexion avec les élus quant aux problèmes d'incivilités dans le quartier. Des moyens d'actions s'inscrivent dans cette démarche avec la présence d'éducateurs spécialisés durant l'été et en soirée pour encadrer les rassemblements de jeunes au cœur des quartiers (barbecue...). La Ville en collaboration avec la Justice a pris également l'initiative d'audiences de tranquillité publique. Elles consistent pour le Maire accompagné d'un substitut du Procureur de convoquer les jeunes (10-25 ans) et leurs parents pour un rappel à l'ordre avec une réponse adaptée à la faute commise. La présence des forces de l'ordre a été



renforcée cet été afin d'occuper davantage l'espace public. Une brigade à cheval pour la surveillance des parcs et jardins notamment dans les quartiers pavillonnaires a complété l'opération tranquillité vacances menée conjointement par la Gendarmerie et la police municipale.

Enfin à la rentrée, de nouveaux dispositifs seront engagés. Une convention sera signée avec le Procureur dans le cadre de peines de courte durée. La personne jugée aura la possibilité de réparer sa faute en effectuant sa peine sous la forme d'heures d'intérêt général pour le compte de la Mairie (jusqu'à 60h maximum). Enfin le parc de vidéo protection de la Ville sera prochainement renforcé de deux nouvelles caméras mobiles pour permettre aux forces de l'ordre d'identifier les auteurs de dégradations ou d'incivilités. Positionnées prioritairement rues Ronde et du Pré Bourgeot, ces caméras pourront être déplacés d'un quartier à l'autre.

La dynamique partenariale est le symbole de ce CLS. Quand sera opérationnel le dispositif des médiateurs de tranquillité publique à Quetigny ?

« Le CLSPD crée les conditions d'une dynamique partenariale efficace avec un échange permanent d'informations et des réponses concrètes aux situations de délinquance et d'incivilité. Ce travail en commun est renforcé par le suivi régulier de formations communes qui apportent leur pierre à l'édifice de la tranquillité publique.

Par ailleurs, le CLSPD associe le nouveau service de médiation sociale porté par le Grand Dijon via l'association Grand Dijon médiation qui intervient depuis août dernier sur le territoire de l'agglomération. Deux médiateurs dédiés assurent une mission de tranquillité publique dans le parc locatif social de Quetigny en soirée pour désamorcer les conflits de voisinage, tapages nocturnes, incivilités...

La Ville, la Communauté urbaine et les forces de l'ordre travaillent de concert pour permettre aux habitants de vivre leur ville sereinement ». ✨

(1) - Gendarmerie, Police municipale, bailleurs, Divia, Acodège, Collège, Conseil départemental, représentant du Préfet, AGDM...

Zone commerciale

L'offre s'étoffe encore

avec de nouvelles enseignes

Les zones commerciales du Grand Marché et du pôle de loisirs Cap Vert continuent de prendre de l'ampleur avec l'ouverture de nouvelles enseignes. De bon augure pour l'attractivité de Quetigny et sur le front de l'emploi.

Quatrième restaurant à s'implanter au pôle de loisirs Cap Vert, l'enseigne Les Trois Brasseurs ouvrira ses portes le 22 septembre et complète l'offre de restauration de cet espace très attractif qui compte également un bowling lasergame, une salle fitness et bien sûr le multiplexe cinéma. Avec une carte faisant la part belle aux spécialités du nord, cet établissement unique dans la région a la particularité de brasser sur place la bière servie aux clients. L'enseigne a créé une quarantaine d'emplois. Côté recrutement, une convention a été signée avec la Ville qui a permis l'embauche, à compétences égales, de 5 demandeurs d'emploi Quetignois. Ces derniers ont suivi une formation de 10 semaines pour être totalement dans l'esprit maison. Par ailleurs, après Quick (juin 2015), une autre valeur sûre de la restauration rapide, KFC, va s'installer en novembre à Quetigny en lieu et place de l'ancien Lidl à proximité de l'arrêt tram « Cap vert ». Là également, 42 postes sont à pourvoir sans qualification particulière selon le même principe énoncé ci-dessus dans le cadre d'une convention avec la Ville. Ces emplois vous intéressent ! Contactez rapidement le Service municipal Agir pour l'emploi au 03 80 48 41 10. ✨



Accès commerces

La rue des Chalands

va retrouver un double sens de circulation



Avec l'arrivée du tramway à Quetigny, la partie circulée de la rue des Chalands (voie communautaire) située entre l'avenue de Bourgogne et le giratoire d'accès au magasin Carrefour avait été mise en sens unique avec deux couloirs de bus latéraux. Cet aménagement

sera bientôt revu avec une mise en double sens partielle de circulation automobile afin de répondre aux exigences d'attractivités commerciales des copropriétaires des locaux Norauto et ancien Darty. L'élargissement de la rue des Chalands au droit de leurs terrains afin de rendre possible l'accès à leurs parkings dans les deux sens de circulation sera pris en charge financièrement par les copropriétaires.

La Ville qui a toujours accompagné l'évolution de ce pôle commercial soutient cette démarche améliorant à la fois les conditions de circulation des piétons, l'accueil des passagers des transports urbains et l'accès aux parkings privés. Ce réaménagement devrait contribuer à renforcer la desserte de l'ensemble de la zone commerciale. ✨



Fête de l'enfance

Des « lympiades » en or !

C'est devenu une tradition chaque fin d'été, Quetigny fête l'enfance au parc du Grand Chaignet. Des centaines d'enfants des centres de loisirs de la Ville en collaboration avec le CSC Léo Lagrange, la Ludothèque, le CCAS et quelques anciens ont joué les prolongations des jeux olympiques de Rio à travers de grands jeux sur ce bel espace arboré le 24 août dernier. Cette après-midi joyeuse et conviviale s'est poursuivie avec la projection du film « Rio 2 » pour clore cette belle nuit d'été.



TELEGRAMMES



> PROJET « STREET WORK OUT »

Engagé par la Municipalité, le projet « Street Work Out » - entendez parcours sportif urbain de santé - prend forme et répond à une forte demande des jeunes Quetignois. Opéré en plusieurs phases, il vise à terme la réalisation d'un parcours santé et sportif dans toute la ville le long de la coulée verte s'étendant du quartier de Fontaine Village jusqu'au stade en passant par la plaine Mendès-France. La première phase de ce projet porterait sur l'aménagement d'une structure en plein air et tout public comprenant des agrès, des barres complétée par des équipements vélo, abdo... et d'un équipement sportif dédié aux personnes en situation de handicap. Pour mener à bien ce projet, une consultation sera organisée prochainement avec les jeunes et les associations sportives locales. A suivre.

Bourse Sport et Culture

> POUR VOS ENFANTS, DES ACTIVITES A PRIX REDUITS

Pensez-y ! Attribuée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville, la bourse Sport et Culture permet aux jeunes de moins de 20 ans dont les familles sont non imposables de pratiquer une activité sportive ou culturelles de leur choix sans contrainte financière trop importante. Le partenariat actif avec d'importantes structures associatives locales (Association Sportive de Quetigny, Centre social et culturel Léo Lagrange et Ecole municipale de Musique, de Danse et des Arts) permet une aide de 40 à 85€.

Pour en bénéficier, contacter le Centre Communal d'Action Sociale - 22 av. du Château au 03.80.48.41.20.

> SENIORS ISOLÉS

Envie de développer des liens de solidarité et de partage ? Vous pouvez devenir bénévole pour accompagner et apporter une présence pour des séniors isolés dans le cadre de promenade, appels de convivialité, loisirs, sorties, jeux, lecture.

Pour tous renseignements, contacter Château Services - 22 avenue du Château au 03.80.48.41.20.



Rentrée scolaire

« La Ville mobilisée pour la réussite scolaire »

Moment fort pour les enfants, les parents, les enseignants et les services de la Ville, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Un retour sur les bancs de l'école bien préparé conjuguant travaux de rénovation du patrimoine scolaire, nouveautés éducatives et poursuite du projet éducatif de territoire (PEDT) favorisant la réussite scolaire de tous.



Finies les vacances ! L'été est déjà loin et le mois de septembre a remis les petits Quetignois sur les bancs de l'école. Affichant une relative stabilité de ses effectifs avec 880 élèves (335 en maternelle ; 545 en élémentaire), Quetigny a vécu une rentrée sereine d'autant que la mobilisation de la Ville, des enseignants et des parents d'élèves a permis le maintien de 3 classes à l'école maternelle des Huches-François-Mitterrand.

Tout était donc en ordre pour que les élèves disposent de conditions matérielles idéales à l'école et trouvent leur bonheur dans les nombreuses activités péri-éducatives (sport, culture, loisirs, découverte...) proposés par les services de la Ville.

Entretien du patrimoine scolaire et renouvellement informatique.

Comme chaque année, la période estivale a été mise à profit par les équipes techniques de la Ville pour réaliser des travaux de rénovation et de maintenance des bâtiments scolaires. Première de la classe, la phase 1 de la réhabilitation de la maternelle des Aiguisons avec

des opérations de désamiantage, changement de toiture, isolation, réflexion d'une partie des sols. Engagée sur 4 ans pour un coût à hauteur de 750 000€ supporté par la Ville, cette réhabilitation lourde doit garantir les meilleures conditions d'enseignement aux enfants ainsi qu'à l'encadrement pédagogique.

Par ailleurs, la Ville a profité de la période estivale pour renouveler la totalité des postes informatiques (32) des écoles élémentaires Fontaine aux Jardins et Huches François-Mitterrand pour un coût de 23 000€. Ces deux groupes scolaires bénéficient également d'une nouveauté cette année avec le détachement d'un enseignant qui a pour mission de faire travailler les enfants en petits groupes afin de favoriser un meilleur apprentissage et lutter contre le décrochage scolaire. Pour le Maire Rémi Détang :

« Les dépenses liées à l'enseignement sont prioritaires et nous entendons poursuivre les efforts engagés dans l'équipement de nos écoles mais aussi dans la rénovation et l'entretien du patrimoine afin de répondre au plus près aux besoins des élèves et des enseignants en terme de confort, de modernisation, de mise en conformité ».

Projet Educatif de Territoire : Acte II

Seule ville de l'agglomération à avoir signé un PEDT pour les enfants de 0 à 25 ans, Quetigny réaffirme sa volonté de permettre un parcours éducatif de qualité grâce à la mobilisation sans faille de tous les partenaires (agents municipaux, Education nationale, CAF, associations locales, parents d'élèves et familles).

Pour Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage : « *le 30 juin dernier, nous avons informé l'Etat de la reconduction de notre PEDT. Durant les 3 prochaines années, nous allons amplifier la mobilisation et les partenariats avec la mise en place d'actions ambitieuses et innovantes pour la réussite éducative des jeunes de Quetigny. Deux groupes de travail sont d'ores et déjà mis en place. L'un porte sur les 11-25 ans pour lesquels nous devons réinterroger nos pratiques afin de s'adapter aux besoins et aux attentes de ce public qui doit devenir force de propositions et acteur de ses projets. L'autre engage une réflexion sur la création d'un guide de la famille regroupant la totalité des services, activités proposés par la Ville et ses partenaires pour accompagner au mieux les familles dans le parcours de leurs enfants* ». ✨



Conseil municipal

Sandrine Mutin, nouvelle adjointe à l'action culturelle

Du mouvement au Conseil municipal avec les démissions successives de Najate Haie et Yann Colin pour raisons professionnelles.

Le 8 juin dernier, la démission de Najate Haie de ses fonctions d'adjointe à l'action culturelle et de son mandat de conseillère municipale de la majorité a conduit à l'installation au sein de l'assemblée délibérante d'André-Diégane Diouf de la liste



« Quetigny en mouvement ». Par ailleurs, le Conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement. Proposée par la majorité, c'est la conseillère municipale Sandrine Mutin qui a été élue 8^e adjointe au Maire déléguée à l'action culturelle le 28 juin dernier.

A noter qu'Evelyne Dupaquier de la liste « Quetigny en mouvement » avait succédé à Yann Colin lors du conseil municipal du 24 mai dernier ; celui-ci ayant rejoint les Etats-Unis pour raisons professionnelles. ✨

Divia transports

Nouvelle desserte pour la ligne B16

Depuis la rentrée, la ligne de bus 16 a changé d'itinéraire avec un nouveau tracé qui permet une liaison plus directe pour les communes de Crimolois, Neuilly et Sennecey avec une connexion à la station tram de la ligne T1 « Piscine olympique ». Auparavant, cette ligne de bus reliait ces trois communes à la zone commerciale de Quetigny via la station tram Grand Marché mais rallongeait leur temps de parcours pour se rendre à Dijon. Une réflexion a donc été engagée entre les communes concernées, Quetigny et le Grand Dijon pour améliorer le service. Avec ce nouvel itinéraire, les trois communes enregistrent un gain d'une quinzaine de minutes pour rejoindre la piscine olympique auquel s'ajoute la desserte régulière du cimetière intercommunal et du complexe funéraire du Grand Dijon assuré auparavant sur réservation obligatoire par la ligne P32 et qui profite également aux quetignois. Pour Quetigny la ligne continue de desservir la station tram Grand Marché, Château Services, le collège Jean-Rostand, le centre-ville (Ronde, Cromois), la Mairie et le quartier des Allées Cavalières. De plus, cette ligne de bus relie désormais les stations tram Piscine olympique et Cap vert. En revanche, elle abandonne la desserte du Bd Champ aux métiers. ✨



Le 4 juillet dernier, la communauté urbaine du Grand Dijon a procédé à une réorganisation globale du passage des camions-bennes pour la collecte des déchets. Pour Quetigny, la fréquence ne change pas, seul le jour de collecte des déchets verts (sur abonnement) évolue avec un ramassage désormais le jeudi à partir de 13h (au lieu du lundi) et la collecte des ordures ménagères les mardis et vendredis est avancée d'une heure (à partir de 5h). En revanche, pas de changement pour la collecte des déchets recyclables (lundi à partir de 13h) ni dans les zones d'activités concernant la collecte des ordures ménagères excepté pour la collecte des cartons qui s'effectue désormais le mercredi après-midi. Plus d'infos sur www.trionsnosdechets-dijon.fr et www.quetigny.fr

TELEGRAMMES



> PLAN LOCAL D'URBANISME

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de Quetigny prend fin. A la rentrée, un commissaire enquêteur sera désigné afin d'organiser une enquête publique sur 1 mois du 27 septembre au 27 octobre inclus. Des permanences et un registre seront mis à disposition en Mairie. Elles auront lieu les 27 septembre et 15 octobre de 9h à 12h ainsi que le 27 octobre de 13h30 à 17h30 en Mairie. Une permanence sera également organisée le 17 octobre de 15h à 18 h au Grand Dijon. Ensuite, le projet sera définitivement arrêté en décembre ou janvier 2017 avec le vote du Conseil communautaire du Grand Dijon.

> NOUVEAUX SUPPORTS D'AFFICHAGE

La Ville poursuit l'amélioration de la qualité d'affichage pour l'annonce d'événements ou de manifestations institutionnelles ou associatives. Après l'installation de panneaux lumineux d'information en 2013, des mobiliers urbains supportant des banderoles réalisés par les services techniques seront implantés progressivement dans la ville. Une démarche destinée à maîtriser l'affichage, le rendre plus visible et à limiter toute forme d'affichage sauvage. Un premier mobilier installé sur le rond-point de l'Arc est actuellement testé à l'une des entrées de ville. Un règlement d'autorisation et d'utilisation a été rédigé pour accompagner les associations locales.

Collecte des déchets

> UN SERVICE QUI EVOLUE

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30, en Mairie les mardis 20 septembre, 18 octobre et 15 novembre 2016. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : www.quetigny.fr

> CONSEIL MUNICIPAL



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Ecoles

**LA VILLE INVESTIT
260 000 EUROS**



Chaque été, la Municipalité engage un important programme de travaux dans les écoles afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement aux enfants et aux équipes éducatives. Hormis la réhabilitation lourde de l'école maternelle Aiguisons (Voir page 13 et VAQ 189) qui a bénéficié d'une première phase de désamiantage, d'isolation et de réfections de sols pour un coût de 195 000€, des rénovations ont été réalisées en régie par le personnel municipal dans différents groupes scolaires. Les programmes de travaux pluriannuels se sont poursuivis à la maternelle Nelson-Mandela (3^e tranche) avec la réfection complète d'une salle de classe et l'embellissement du hall d'entrée ainsi qu'à la maternelle Fontaine aux Jardins avec des travaux de peinture dans les couloirs et vestiaires, réfections des faux-plafonds et de l'éclairage pour un coût total de 7 500€. Par ailleurs, la salle des professeurs de

l'élémentaire Huches François-Mitterrand a été agrandie avec réfection de peinture murale et travaux d'acoustique (3 000€). Enfin, en matière d'équipements informatiques, les élémentaires des Huches François Mitterrand et Fontaine aux Jardins ont bénéficié du renouvellement de 32 postes informatiques et 42 prises réseaux ont été déployées afin d'amener l'internet dans les salles de classes pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants pour un coût de 37 000€. Se sont ajoutés des travaux de génie civil préparatoire au passage de la fibre optique sur le site des Huches (8000€) et des opérations de renouvellement d'alarmes anti intrusion aux écoles élémentaires des Aiguisons et des Cèdres (10 000€).

Salles municipales

EMBELLISSEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

La salle polyvalente Nelson-Mandela bénéficie d'une belle cure de jeunesse depuis cet été avec la réfection de l'étanchéité de la toiture (pose membrane PVC), la diminution de son volume par la pose d'un faux plafond décoratif intégrant isolation et nouvel éclairage « pavé led » ainsi que la pose d'un nouveau revêtement mural lessivable et résistant. Une opération de près de 62 000€ visant à moderniser cette salle très utilisée et à réduire les coûts énergétiques.



Par ailleurs, des travaux en régie ont été effectués dans la salle municipale de la Fontaine aux Jardins avec la pose d'un faux plafond acoustique avec effet décoratif, l'isolation des murs extérieurs, la réfection peinture des murs intérieurs avec soubassement en bois donnant une belle originalité à cette salle (7 000€ TTC).

Elagage

PRÉ BOURGEOT ET RUE RONDE



La Ville réalise régulièrement des travaux en régie d'élagage ou d'abattage de grands arbres afin de sécuriser leurs abords et limiter les risques de chutes de branches. En août, des peupliers blancs de Hollande vieillissants ont été élagués avec réduction de la partie supérieure (houpier). D'autres ont été équipés de haubans pour les protéger contre les coups de vent. L'un d'eux jugé dangereux et proche de l'aire de jeux a été abattu. Par ailleurs, 2 peupliers de plus de 20 mètres de haut et de 80 cm de diamètre situés en proximité de la résidence des Marguerites rue Ronde ont été abattus fin août. Ils seront remplacés à terme par des essences plus adaptées.

PETITS TRAVAUX

Cap Vert

Un décor fleuri a pris place sur l'ellipse engazonnée du parvis du pôle de loisirs Cap Vert. Doté d'un arrosage automatique, ce massif évoluera au fil des saisons pour agrémenter cet espace particulièrement fréquenté.

Rue des Marronniers

La rénovation de la rue des Marronniers est totalement achevée avec la pose de nouveaux mâts d'éclairage public cet été. Coût : 38 300€ HT.



Nouveau lieu de rencontre et de jeux



Au 10 allée Gutenberg (dans la zone commerciale), on trouve désormais une taverne au nom mystérieux et regorgeant de consoles, jeux vidéos et jeux de société. Bien plus qu'un repère destiné aux joueurs invétérés, la Taverna Hearthstone est un lieu de rencontre imaginé pour tous, sous la forme d'un bar associatif, où chacun s'acquitte d'une adhésion accessible (10 à 20€/an) pour accéder à un éventail de jeux, fantastiques, stratégiques. C'est le 1^{er} projet de ce type (avec cet objet social précisément choisi) en France.

Les membres du bureau de l'association insistent sur le caractère volontairement très convivial du lieu, qui se veut être un carrefour pour des joueurs amateurs ou avertis, aux personnalités et horizons divers.

Ouvert en continu tout cet été, le lieu a déjà régalié une foule de joueurs de 18h à minuit chaque jour et jusqu'à 2h les vendredis et samedis. Sans risque de gêne pour le voisinage puisqu'il est situé dans la zone commerciale, à proximité de boulanger et GiFi. Des soirées thématiques, ateliers, animations, goûters... sont également proposés.

Informations et actualités de la Taverne sur la page www.facebook.com/latavernehearthstone/ 🌟

AGENDA ASSOCIATIF

> SEPTEMBRE

Jeudi 15

Collecte de sang de la FFDSBQ de 15h à 19h30 à l'espace Mendès-France

Mercredi 21

Jeux intergénérationnels «loto» par la CSF, à 14h15 salle du Cromois

Samedi 24 et dimanche 25

Trophée inter-régional jeunes de badminton, Centre sportif couvert les Cèdres

> OCTOBRE

Samedi 1^{er}

Atelier jeux par les Gendarmes d'Ordonnance du Téméraire dès 11h salle des Epenottes

Porte ouverte à l'ASQ Escrime, salle des Huches de 13h à 18h

Samedi 8 et dimanche 9

Bourse à la Puériculture, salle Nelson-Mandela le 8 de 9h à 18 h et le 9 de 9h à 12h30

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16

Exposition champignons de Quetigny Environnement, salle Fontaine aux Jardins

Samedi 15 et dimanche 16

Tournoi national de badminton séniors et vétérans au CSC Les Cèdres

TELEGRAMMES



> CHAMPIONNES DE HIP-HOP

Pendant les vacances de printemps à Quetigny, le duo composé par les Bgirls Aby et Peste (HDMI Team / Figure 2 Style) préparait sa participation au «Battle of the year», un événement hip-hop de grande ampleur. Un travail qui a payé, puisque Abygail Noël, 20 ans, et Sandra Pestana, 23 ans, se sont joliment classées vice-championnes de France, lors de la finale au Zénith de Montpellier fin mai face à une équipe parisienne.



> DES NOUVELLES DES J.O.

Le sabreur et porte-drapeau Yémi Apithy a porté les couleurs du Bénin et du Club d'Escrime Dijonnais dans l'arène carioca jusqu'en 16^e de finale, lors d'un combat contre l'allemand Max Hartung (5^e mondial dans cette discipline).

Le nageur Sébastien Kouma, blessé, a tout de même vécu l'évènement de près, en se rendant à Rio en tant qu'invité d'honneur de la délégation malienne.

> LE MIEL DES JARDINIERS



Après le vide-grenier du 24 juillet, les membres de l'association « Les jardiniers de Quetigny » ont accueilli mi-août le public venu assister à leur récolte de miel. Le précieux nectar a été préparé dans la miellerie inaugurée début juin et elle aussi réalisée par les bénévoles.

TRIBU FESTIVAL 2016

L'Angola par la voix de Bonga



Photo : Rita Carmo Lusafrika

Avec ce premier grand rendez-vous de la saison culturelle, c'est l'inspiration musicale «blues», la rythmique africaine et la touche incomparable de l'artiste - Bonga Kuenda - qui s'unissent dans un répertoire nostalgique, fort, vibrant.

Ancien athlète, engagé contre la colonisation et la violence et pour l'indépendance, il chante en angolais et en angolais traditionnel sa vie et ses racines.

Artiste reconnu sur la scène internationale, il compte plus de 30 albums à son actif. Ses morceaux sont un mélange de sons populaires portugais, de semba, de kizomba, agrémentés de tonalités latines. Porté par sa voix grave et expressive, c'est la force de son identité angolaise qui se fait entendre.

En 1^{ère} partie, le bluesman Blick Bassy distillera ses ballades envoûtantes, aux influences métissées.

Soirée co-organisée avec Zutique Productions et l'ABC - samedi 1^{er} octobre à 20h à l'esp. Mendès-France - Tarifs de 16 à 4€ - Réservations auprès du service Culturel de la Ville de Quetigny au 03 80 48 28 43. ●

En 2016 / 2017...

Des idées et des nouveautés



Sous la direction d'Evelyne Menaucourt-Bouhey, nouvelle chef de chœur, la chorale d'adultes reprend à l'École Municipale de Musique, de Danse et des Arts. Sans aucune condition de niveau, venez chanter et apprécier la diversité d'un répertoire principalement en français. Chaque lundi à 19h.

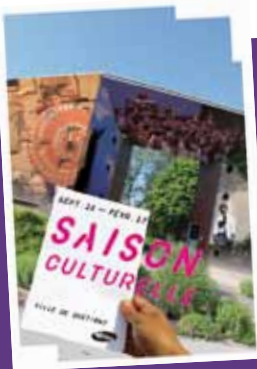
L'écriture du projet de développement culturel se poursuit.

Depuis la rencontre publique et les 2 ateliers de juin/juillet, les comptes-rendus élaborés par Bernat Giacomo du cabinet Sirventès sont disponibles sur quetigny.fr rubrique Culture.

La Bibliothèque et son Espace Public Numérique déclinent leurs animations. Les jeudis numériques font leur apparition (27 octobre à 10h pour les enfants), les contes jouent sur les variations et partent en balade (le 2/10), et les ateliers écriture se transforment en fabrique à chansons (samedi 8 octobre à 10h) !

Toutes les informations dans la plaquette de la nouvelle saison. ●

A l'affiche



- 📍 «La crise est finie !» par la Cie Grime et Concocte, samedi 24 septembre pendant le Marché bio
- 📍 Balade contée «Le Ventre, ce grand conseiller» par Nora Aceval, dimanche 2 octobre à 15h aux Jardins familiaux
- 📍 Bibli'O comme 3 pommes mercredi 5 octobre à 10h à la bibliothèque
- 📍 Projection «Adopte un veuf» de François Desagnat, vendredi 7 octobre à 14h30 salle Méliès, Ciné Cap vert
- 📍 RDV famille «1, 2, 3, beaucoup» par le Th. de l'Eclaircie, samedi 8 octobre à 10h au Théâtre des prairies
- 📍 Présentation de La Fabrique de chansons, nouvel atelier d'écriture, samedi 8 octobre à 10h à la Bibliothèque

Ne rien céder

À Quetigny la rentrée est placée une nouvelle fois sous le signe de l'engagement en faveur de l'éducation et de la culture. Bien entendu, la situation nous impose des mesures et une vigilance accrue en termes de sécurité.

Le travail déjà engagé avec l'Education nationale et la gendarmerie va se poursuivre dans le cadre d'une démarche de concertation et de prévention, sans verser dans la démagogie ou la surenchère ;

Trouver des réponses justes et adaptées, c'est aussi notre volonté face à la douloureuse et difficile question des expulsions locatives. Ainsi, nous travaillons systématiquement en amont avec les services sociaux, les bailleurs et les familles en difficulté pour tenter de prévenir la spirale infernale vers l'asphyxie financière. Et si les problèmes persistent, nous nous assurons alors qu'une offre de relogement est prévue. Notre devoir est de faire en sorte qu'aucune famille ne reste sans solution et sans toit.

Forts de nos engagements et de notre détermination, nous ne cédon en rien car notre objectif est d'améliorer la qualité de vie à Quetigny et de contribuer à rendre notre société plus juste et plus humaine à travers **le respect des principes républicains qui nous guident.**

Les élus de la majorité municipale : Agnès Adom, Michel Bachelard, Saïd Bennis, Patricia Bonneau, Kheïra Bouziane, Philippe Carrion, Lydie Champion, Arnaud Demange, Rémi Détang, André-Diégame Diouf, Evelyne Dupaquier, Jawad El Bakkouchi, Valentin Gnahourou, Catherine Gozzi, Moulay Jellal, Odile Lours, Mario Luchin, Catherine Mettetal, Sandrine Mutin, Isabelle Pasteur, Denis Reuet, Philippe Schmitt, Jean-Marie Vallet.

Sécurité à Quetigny : nous voulons la transparence

L'été a connu une série de drames liée au terrorisme islamiste. Ces barbares n'épargnent personne, frappant indistinctement de l'âge, de la nationalité ou de la religion. Parmi les 86 victimes de Nice, on compte 10 enfants dont le plus jeune avait 4 ans.

Ils n'ont qu'un but, nous terroriser. Et pour cela, ils n'hésiteront pas demain à s'attaquer à nos écoles et à nos enfants.

Début 2016, des exercices de prévention ont été organisés par la gendarmerie dans les écoles de la ville. Nous pouvons nous réjouir du professionnalisme et de l'implication de nos gendarmes. Ils ont permis de relever les travaux de sécurisations nécessaires pour prévenir ce type d'attaque. Relèvement des grillages, création de sorties de secours, installation de caméras pour filtrer les entrées, aménagement pour éviter les intrusions de véhicules... Mais depuis, rien. En tant qu'élus, nous n'avons pas été saisis

pour voter un plan de sécurisation des écoles. Il ne s'agit pas d'investissements couteux.

La majorité va nous expliquer que la sécurité n'est pas de son ressort, que tout cela prend du temps, qu'il n'y a pas d'argent...

Ils n'ont pourtant pas eu de mal à trouver de l'argent en début de mandature pour créer un poste d'adjoint supplémentaire!

Il ne s'agit pas de transformer nos écoles en bunker, simplement de les sécuriser.

Car ce sont eux qui demain, grâce à l'éducation, éradiqueront le terrorisme en portant les valeurs de notre République : la tolérance, le respect et le vivre-ensemble.

Damien Thieuleux, Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. Groupe « Agir pour Quetigny »

Incivilités, insécurité : ne pas tout mélanger

Dans une France traumatisée par le terrorisme, certains « faits divers » exigent de ne pas tomber dans l'émotionnel.

Se faire agresser et abîmer sa voiture sur la voie publique par de jeunes imbéciles mérite la compassion et la solidarité pour la ou les victimes. Au-delà, il s'agit de voies de fait, d'un délit pénal sanctionné par la police et la justice de l'Etat, garant de la sécurité des biens et des personnes. S'en indigner publiquement dans le BIEN PUBLIC « soulage » peut-être, mais ce journal n'attend que ça trop content de « casser » sur QUETIGNY, les jeunes, les banlieues, etc.

Le bruit des motos, la musique à tue-tête, les tags, le chapardage, les crottes de chiens..., pourrissent la vie quotidienne. Ce sont des incivilités, contre le « vivre ensemble » et la tran-

quillité publique dont le Maire est responsable. Pour la Gauche Alternative, plus de policiers, plus d'alarmes, plus de caméras, ne constituent pas la solution. Car cela n'éduque pas. Or le civisme, le respect de l'autre, cela s'apprend, cela se pratique en donnant à chacun-e les meilleurs moyens de bien vivre ensemble.

**Pierre Abecassis
Conseiller municipal Gauche Alternative de Quetigny**



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir) Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM. Dépôt courrier dans boîte aux lettres relevée les lundi, mercredi et vendredi avant 14h (sauf jours fériés).

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi, jeudi de 14h30 à 16h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL 03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patri-
moine, aux projets urbains et au
développement durable.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée
à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action édu-
cative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux
finances et au développement
économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibi-
lité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports
et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au dévelop-
pement soutenable, à la transi-
tion écologique et à l'économie
sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action
culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué
à l'engagement citoyen et
à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée
aux affaires scolaires et à la
petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au
contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de
rencontrer un adjoint au Maire de
permanence **chaque samedi à la
Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier,
si vous souhaitez évoquer certains
sujets, vous avez la possibilité de dia-
loguer avec un élu sans rendez-vous.
Si vous désirez une réponse précise
à une question technique, il est sou-
haitable d'écrire préalablement afin
d'expliquer exactement la question
ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

pour toute urgence, ayez le réflexe de
composer le 17. En zone de compé-
tence Gendarmerie, le centre opérati-
onnel de la gendarmerie répond 24/24
h et 7/7 jours. La police dispose d'un
service équivalent pour les événements
survenant dans sa zone de compétence.
Suivant le lieu de votre appel au 17, il
est automatiquement dirigé vers les
services compétents territorialement.

Elections 2017

**PENSEZ À VOUS INSCRIRE
SUR LES
LISTES ÉLECTORALES**



Pour pouvoir voter aux élections
présidentielles (23 avril / 7 mai 2017)
et législatives (11 et 18 juin 2017),
vous devez être inscrit sur les listes
électorales à Quetigny avant le 31
décembre 2016.

Pour pouvoir voter, vous devez être
âgé de 18 ans, être de nationalité
française et disposer de vos droits
civils et politiques. L'inscription est
obligatoire si vous n'avez jamais été
inscrit ou si vous venez d'emmé-
nager sur Quetigny. Il suffit de se
présenter à l'état-civil de la Mairie,
de prouver votre identité et votre
domiciliation. Pour les jeunes de 18
ans et plus ou qui les atteindront
avant le 28 février 2017, l'inscription
est automatique mais il est impor-
tant de vérifier son inscription sur
les listes électorales ; les fichiers
pouvant être incomplets.

Pour tout renseignement :
service état-civil de la Mairie au
03.80.48.28.30 du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le
samedi de 9h à 12h.

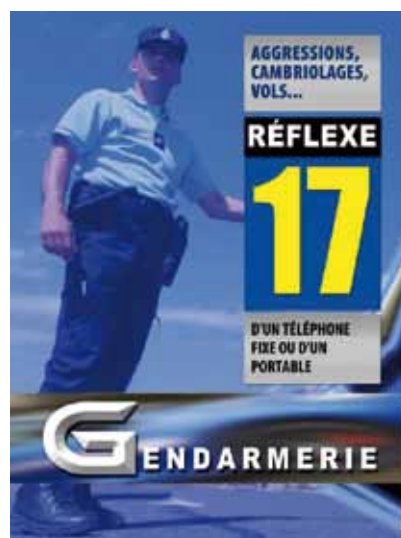
**Attention : le service sera seulement
ouvert de 9h à 12h, le samedi 31
décembre 2016.**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de
garde, appeler votre médecin qui
vous orientera vers le service de
garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Tranquillité publique
AYEZ LE RÉFLEXE DU 17



En composant le 17, vous avisez rapide-
ment la gendarmerie ou la police.
Pour tout événement anormal ou suspect,
pour signaler un cambriolage, une agression,



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 13h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Cèdres Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45, mercredi de 13h30 à 17h15, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30.

☎ 03.80.71.97.80.

Service Jeunesse et Citoyenneté

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espèce à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. ☎ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.

1^{er} marché bio de l'agglomération

Marché bio

24 sept.

de 8h30 à 17h

Place Centrale Quetigny

Arrêt tram T1 Station Quetigny centre

20

producteurs
régionaux

- * Légumes
- * Fruits et jus de fruits
- * Viande
- * Laitages
- * Pain et farine
- * Vins et bières
- * Huiles et condiments
- * Miels et confitures...

Animations festives

- * Spectacles de rues
- * Grands jeux
- * Expositions photo
- * Mini ferme
- * Fabrication de pain
- * Buvette
- * Restauration...

Démarches bio

- * **Thématiques :**
Wwoofing et
Permaculture
- * **Espace bio cosmétique**
(6 stands)
- * **Découvertes :**
Filières bio
professionnelles
et stands associatifs...

ENTRÉE LIBRE

Plus d'infos : Quetigny.fr
 Vivre à Quetigny

croix-rouge française



ASSOCIATION DES
JARDINIERS DE
QUETIGNY

